

*La pragmatique sociologique :
entre analyse du discours et sociologie*

*Sociological pragmatics:
between discourse analysis and sociology*

Bastien Roques

Université de Bordeaux (France)

roques4093@hotmail.com

Résumé:

Nous proposons d'inscrire notre contribution dans l'axe « L'analyse du discours au carrefour des disciplines » en centrant notre réflexion sur la pragmatique sociologique que Pierre Bourdieu appelle de ses vœux dans *Ce que parler veut dire* (1992) puis dans *Langage et pouvoir symbolique* (2001). Cette « science des discours » (Bourdieu, 1992) inscrit la recherche dans une perspective pluridisciplinaire à la croisée de l'analyse du discours et de la sociologie. Nous tâcherons de distinguer les singularités à la fois méthodologique et théorique de cette approche en focalisant notre attention sur des indices textuels d'analyse établis à partir d'un corpus constitué de discours de représentants patronaux français matérialisés entre 1983 et aujourd'hui

informations sur l'article

Reçu

17 Décembre 2022

Acceptation

20 Janvier 2023

Mots clés:

- ✓ Analyse du discours
- ✓ Sociologie
- ✓ Pragmatique
- ✓ Singularité
- ✓ Indices textuels

Abstract :

We propose to register our contribution in the axis "The analysis of the discourse at the crossroads of the disciplines" by centering our reflection on the sociological pragmatics that Pierre Bourdieu calls for in *Ce que parle parle signifie* (1992) then in *Langage et symbolic power* (2001). This "discourse science" (Bourdieu, 1992) places research in a multidisciplinary perspective at the crossroads of discourse analysis and sociology. We will try to distinguish the methodological and theoretical singularities of this approach by focusing our attention on textual indices of analysis established from a corpus made up of speeches by French employers' representatives materialized between 1983 and today.

Article info

Received

17 December 2022

Accepted

20 January 2023

Keywords:

- Discourse analysis
- ☐ Sociology
 - ☐ Pragmatic
 - ☐ Singularity
 - ☐ Text clues

Introduction

Nous proposons, à l'occasion de ce colloque international abordant l'analyse du discours au carrefour des approches, de réfléchir à l'axe « L'analyse du discours au carrefour des disciplines » en centrant notre analyse sur la pragmatique sociologique que Pierre Bourdieu appelle de ses vœux dans *Ce que parler veut dire* (1982) puis dans *Langage et pouvoir symbolique* (2001). Cette « science des discours » (Bourdieu, 1982) inscrit l'analyse dans une perspective pluridisciplinaire à la croisée de l'analyse du discours et de la sociologie. La perspective qui s'engage alors est celle d'appréhender les discours à partir de leurs conditions sociales de production.

Appréhender les discours de cette manière-là inscrit de fait l'analyse dans une perspective ouverte sur la sociologie qui apporte les outils afin de saisir les conditions sociales au sein desquelles ils sont produits. Ces outils permettent d'investiguer dans un premier temps les espaces sociaux dans lesquels se matérialisent les discours et supposent donc, avant de les aborder de manière générique ou typologique, de statuer sur les propriétés sociales des producteurs des discours.

Ce processus suppose d'accorder une importance première aux éléments extra-langagiers de la production des discours et

de poser que ces éléments régissent d'une part la pratique discursive et d'autre part les effets éventuels engendrés par celle-ci. Dans cette perspective, la pragmatique sociologique de Pierre Bourdieu est indissociable de l'approche relationnelle que celui-ci a édifiée au fil de son œuvre et dont Loïc Wacquant (2016) y distingue deux nœuds conceptuels : une théorie de la pratique et une théorie du pouvoir symbolique.

Nous présenterons dans un premier temps en quoi ces deux théories ouvrent un champ de recherche pluridisciplinaire au sein de l'analyse du discours.

Une fois ces jalons posés, nous tâcherons d'illustrer notre propos en nous basant sur un corpus de référence constitué de discours de représentants patronaux français issus de la presse écrite. Nous envisagerons dans ce deuxième temps d'introduire l'une des perspectives analytiques qui s'ouvrent à l'abord de ces discours.

Dans un troisième et dernier temps, nous interrogerons l'une des manières possibles d'explorer le pouvoir symbolique véhiculé au travers des discours.

I. Les deux nœuds conceptuels de l'œuvre de Pierre Bourdieu

Dans *Pratique et pouvoir symbolique chez Bourdieu vu de Berkeley*, Loïc Wacquant avance que le cœur de l'édifice théorique

de l'œuvre de Pierre Bourdieu se trouve dans cette articulation entre une théorie de la pratique et d'une part et une théorie du pouvoir symbolique d'autre part. La théorie de la pratique engage selon Wacquant :

[...] Le passage de la structure à la pratique entendue comme ce que les gens font, pensent ou ressentent dans leur monde ordinaire. Ce mouvement réintroduit l'agent sachant, actif et habile [...] tout en conservant le mode de pensée relationnel qui a fait la force des approches structuralistes dans les sciences sociales, de Marx, Durkheim et Freud à leurs héritiers. Cela fait de Bourdieu une sorte de structuraliste anti-structuraliste.¹

Analyser les discours à partir cette théorie de la pratique invite à appréhender les discours en tant que pratiques sociales, c'est-à-dire en tant que pratiques discursives régies socialement par la structure de l'espace social au sein duquel celles-ci se matérialisent. Dans ce cadre, évaluer cette structure suppose de s'intéresser aux relations qui existent entre les locuteurs et interlocuteurs, à leurs positions respectives et aux différentes formes de ressources utiles au sein de cet espace et disposées par chacun d'entre eux. Ce sont, dans la perspective avancée, ces paramètres qui régiront en premier lieu la pratique

discursive d'un locuteur envers ses interlocuteurs.

Cette théorie de la pratique se mêle à celle du pouvoir symbolique dans la mesure où c'est via les pratiques discursives que les locuteurs véhiculent des formes de pouvoir symbolique. Dans *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Pierre Bourdieu le pouvoir symbolique de la manière suivante :

Le pouvoir symbolique, pouvoir de constituer le donné en l'énonçant, d'agir sur le monde en agissant sur la représentation du monde, ne réside pas dans les « systèmes symboliques » sous la forme d'une « force illocutionnaire ». Il s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent.²

Dans cette acception, le pouvoir symbolique repose sur les relations qui unissent locuteurs et interlocuteurs. Ces relations créent les conditions d'efficacité des discours et sont le domaine d'étude de la sociologie qui permet, via les outils qu'elle apporte, de se donner pour objectif de saisir dans les structures sociales la genèse du pouvoir des discours. Le pouvoir symbolique se véhicule ainsi à partir des

Loïc Wacquant et Aksu Akçaoğlu, « Pratique et ¹ pouvoir symbolique chez Bourdieu vu de Berkeley », *Revue de l'Institut de Sociologie [En ligne]*, 86 | 2016

Bourdieu Pierre (1993). *Réponses*. Libre examen. ² Avec Loïc J.D Wacquant. Page 123.

différentes positions, plus ou moins institutionnalisées, reconnues comme telles qui fondent la « légitimité » et la « croyance » dans le locuteur et dans ses « prises de parole » à l'œuvre lors de toute pratique discursive. En ce sens, il existe une circularité qui rend possible l'accumulation de légitimité et d'autorité au travers de la production discursive des locuteurs concernés. L'autorité va à l'autorité.

Nous tâcherons d'illustrer notre propos concernant des locuteurs ciblés que sont les représentants patronaux français en proposant des pistes d'investigation liées à ces deux théories que nous venons d'introduire.

II. Une perspective d'investigation à partir de la théorie de la pratique

Aborder les pratiques discursives des représentants patronaux français peut, dans la perspective qui est la nôtre, passer par l'analyse des propos tenus concernant la position qui est la leur.

Les locuteurs qui nous intéressent, dans un travail actuel de recherches doctorales, sont les représentants patronaux français de trois organisations patronales que sont actuellement le Medef - Mouvement des entreprises de France -, la CPME – Confédération des petites et moyennes entreprises -, l'U2P – l'Union de proximité -. Ces organisations ont respectivement succédé au CNPF – Conseil national du

patronat français -, à la CGPME – Confédération générale des petites et moyennes entreprises – et à l'UPA – Union patronale des artisans -.

Les présidents de ces organisations ont en commun d'être les porte-parole du patronat français. Cette position occupée au sein de l'espace social est particulière puisque ces locuteurs se trouvent socialisés dans plusieurs espaces distincts, dans l'entreprise et dans le champ économique d'une part et dans la sphère publique avec l'accès aux médias afin de porter cette parole d'autre part. Saisir leurs pratiques discursives passe nécessairement par l'analyse de ces différents espaces sociaux. L'un des paramètres qui fondent la position occupée par ces locuteurs est la légitimité accordée de la part d'une partie des patrons de France envers leurs représentants. Or, ce qui caractérise de manière générale le patronat est la relation asymétrique qui l'unit au salariat.

Ce propos n'est pas exhaustif mais permet d'entrevoir les enjeux liés à l'approche présentée car si l'on prend pour objet d'investigation la relation asymétrique entre patronat et salariat l'on constate que celle-ci peut être niée. À titre d'exemple, nous avons sélectionné des fragments d'entretiens de la presse écrite des actuels représentants des organisations patronales présentées.

Le premier exemple provient d'un entretien entre Geoffroy Roux de Bézieux accordé

au journal *Le Figaro* paru le 17 décembre 2019. À une question posée sur la réforme des retraites alors débattue, le président du Medef avance dans le fil de sa réponse :

« Il est faux de laisser penser que les entreprises n'ont pas fait d'efforts en matière d'emploi des séniors. »

Dans ce fragment, l'entreprise est personnifiée et présentée comme une entité homogène, sans relation hiérarchique entre patronat et salariat. Ce procédé est également récurrent de la part des représentants des autres organisations patronales. François Asselin, l'actuel président de la CPME, lors d'un entretien paru dans *Le Figaro* datant du 21 janvier 2015 répond à la question « Allez-vous vous radicaliser pour exister et peser face au Medef ? » ce qui suit :

« Je suis là pour défendre les PME-TPE qui n'ont pas souvent droit au chapitre, car les problèmes de la banque et de l'assurance n'ont rien à voir avec ceux du plombier ou de la PME de province. »

Cette réponse constitue à nouveau une négation, de la part d'un représentant patronal, de la relation asymétrique qui existe entre patronat et salariat en homogénéisant les PME-TPE – petites et moyennes entreprises, très petites entreprises -. Ce même procédé peut être utilisé par l'actuel président de l'U2P, Dominique Métayer, qui, dans une entrevue accordée au journal *Les Échos* le

22 février 2021 est interrogé sur le fait que le Medef envisage de réunir les syndicats afin d'évoquer huit sujets, ce à quoi il avance que :

L'U2P insistera sur le fait que le dialogue social interprofessionnel doit faciliter la vie des entreprises pour libérer leur potentiel de création de richesses et d'emplois, et souhaitera que la dimension TPE-PME soit prise en compte dans ces travaux.

De même que les deux réponses précédemment évoquées, celle-ci constitue une homogénéisation de l'entreprise et donc la négation du rapport hiérarchique qui lie patronat et salariat.

L'intérêt porté pour les propos tenus concernant la position occupée par les mandants de ces représentants nous montre que celle-ci peut être niée au profit d'une homogénéisation de l'entreprise et donc des patrons avec leurs salariés. Nous pouvons interpréter cette dimension du discours comme relevant d'une stratégie conduisant à gommer les différences existantes entre les intérêts des patrons et ceux des salariés dans la défense des intérêts des patrons.

La focalisation que nous venons d'avoir concernant ces propos quant à la position sociale des locuteurs a été permise par le fait d'axer notre réflexion sur la théorie de la pratique en ciblant l'un des éléments premiers qui stabilisent la position des représentants patronaux au sein de l'espace

public. À la suite de cette réflexion sur le rapport entre position et prise de position vis-à-vis de cette position, nous proposons maintenant d'investiguer certains paramètres du pouvoir symbolique des représentants patronaux.

III. Pouvoir symbolique et items lexicaux

Analyser les items lexicaux peut constituer, pour les recherches par voie archivistique, un paramètre fertile dans l'analyse du pouvoir symbolique des locuteurs véhiculé et renforcé au travers de leurs discours. Nous pensons notamment au cas où un représentant patronal arriverait à imposer un item lexical qui serait repris par d'autres représentants patronaux. Cela indiquerait des effets engendrés par le discours de la part d'un représentant voire de représentants d'une organisation patronale sur leurs homologues d'autres organisations patronales.

L'évolution du vocabulaire en matière de politique économique a conduit à l'apparition de termes nouveaux tels que « flexibilité » et « flexisécurité ». Si nous focalisons notre attention sur l'item « flexibilité » nous nous rendons compte que nous pouvons mesurer certains effets quant à l'utilisation de ce terme d'abord utilisé par un représentant du CNPF – ensuite devenu Medef - avant d'être repris par d'autres représentants d'autres organisations patronales. Via une recherche effectuée à partir de la base de données

Europresse, la première occurrence produite de cet item par l'un des représentants des organisations évoquées a été l'œuvre de François Périgot dans un entretien accordé au journal *Les Échos* le 13 avril 1992 où, à une question portant sur les « freins à l'emploi », le président du CNPF avance dans sa réponse :

« [...] Il faut donc trouver des mesures incitatives générales, aller plus loin dans la flexibilité et penser à de nouvelles formes de travail pour les salariés non qualifiés. »

L'item lexical « flexibilité » est matérialisé dès 1992 lors de cet entretien. À titre de comparaison, cet item ne sera repris par le président d'une autre organisation patronale qu'en 2001, par Robert Buguet de l'UPA – devenu par la suite U2P –, le 5 mars lors d'un entretien accordé au journal *Les Échos* portant sur « la réforme des 35 heures » :

« Il faut leur faire comprendre que, grâce à la flexibilité, des gains de productivité sont possibles. »

Enfin, cet item sera repris par un représentant de la CGPME la première fois lors d'un entretien en 2005, par Jean-François Roubaud, également dans le journal *Les Échos*, le 12 janvier. Répondant à une interrogation sur les manières d'améliorer la situation économique pour l'année 2005, Jean-François Roubaud affirme qu'« il faut aussi améliorer la relation privilégiée entre employés et

employeurs, jouer le contrat plutôt que la loi et développer la flexibilité. »

À la suite de cette vérification, nous tendons à penser que la mesure du pouvoir symbolique peut se faire, sans que ce ne soit exclusif, par la recherche diachronique de l'apparition et de l'imposition d'items lexicaux. Cette dynamique discursive engage, à travers les représentants patronaux, la force symbolique respective des organisations présidées desquelles, concernant l'item « flexibilité », le CNPF a été dominant. Le pouvoir symbolique de cette organisation – devenue aujourd'hui le Medef – doit faire l'objet d'analyses plus complètes mais cette seule perspective de la dynamique d'apparition puis d'imposition de l'item lexical « flexibilité » semble pouvoir constituer l'un des paramètres généraux de l'analyse du pouvoir symbolique des représentants patronaux. À partir de cet exemple concernant le cas précis de ces représentants, il serait bon de vérifier si cette méthode est applicable à d'autres corpus et donc de statuer sur la généralité de celle-ci.

Conclusion

Appréhender les discours à partir de leurs conditions sociales de production

peut s'opérer par l'utilisation de concepts issus de la sociologie permettant de mettre en lumière les éléments constitutifs de toute pratique discursive qui repose – au moins - sur la conjonction entre une situation, le positionnement du locuteur dans l'espace social concerné et les ressources symboliques et linguistiques à sa disposition. Dans cette perspective, analyse du discours et sociologie peuvent se mêler et constituer un cadre d'analyse fertile à toute pratique discursive ainsi qu'à ses effets.

L'objet de cette contribution était d'émettre certaines pistes de réflexion cheminant dans cette direction à partir du corpus objet d'étude de nos recherches doctorales en cours.

La pragmatique sociologique que Pierre Bourdieu appelle de ses vœux semble offrir de nombreuses possibilités qui ne se réduisent pas aux seuls paramètres présentés. Investiguer les discours à partir de ces théories - de la pratique et du pouvoir symbolique - appelle à des développements autres qui dépassent le simple cadre de la voie archivistique qui est l'objet de cette contribution.

Bibliographie :

Bourdieu Pierre (1982). *Ce que parler veut dire*. Fayard

Bourdieu Pierre (2014). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points. [2001].

Bourdieu Pierre, Wacquant Loïc (1993). *Réponses*. Libre examen.

Sitographie scientifique :

Wacquant Loïc et Akçaoğlu Aksu, « Pratique et pouvoir symbolique chez Bourdieu vu de Berkeley », *Revue de l'Institut de Sociologie* [En ligne], 86 | 2016, mis en ligne le 23 juillet 2019. Consulté le 24 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ris/380>

Références des entretiens de presse par ordre de citation :

Propos recueilli par Landré Marc. Décembre 2019. « Geoffroy Roux de Bézieux: “On n’échappera pas à une mesure d’âge” ». *Le Figaro* (site web).

Propos recueilli par Crouzel Cécile. Janvier 2015. « François Asselin, nouveau président de la CPME, explique ses différences avec le Medef ». *Le Figaro* n° 21913. Page 24.

Propos recueilli par De Comarmond Leila, Ruello Alain. Février 2021. « Nous manquons de lisibilité sur les aides de l’État ». *Les Échos* n°23395. Page 5.

Propos recueilli par Cittanova Marie-Laure. Avril 1992. « François Perigot: il faut adapter le SMIC pour les emplois

nouveaux destinés aux non qualifiés ». *Les Échos*

Propos recueilli par Avril Pierre. Mars 2001. « Beaucoup d'artisans continueront à bricoler ». *Le Figaro* n°17594. Page 2.

Propos recueilli par Delacroix Guillaume. Janvier 2005. « Jean-François Roubaud : “La France n’échappera pas à une réflexion globale sur la fiscalité” ». *Les Échos* n°19327. Page 4.